

TUNISIE

ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION,
DE FORMATION ET D'EMPLOI 2016



Traduit de l'anglais. En cas de doute quant à l'exactitude des informations ci-incluses, veuillez vous reporter à la version originale.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'ETF et ne reflète pas nécessairement le point de vue des institutions de l'UE.

@ Fondation européenne pour la formation, 2017
Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI EN TUNISIE

Le chemin des réformes en Tunisie a été entravé par des problèmes de sécurité et par les limitations imposées au gouvernement de coalition. Nommé en février 2015 (et en charge jusqu'en août 2016), le gouvernement de coalition était responsable de la mise en œuvre des réformes dont le pays a besoin pour sortir de la stagnation économique qui a suivi la révolution. Outre l'insécurité, la relance de l'économie pour retrouver le niveau d'avant la révolution et la protection de la stabilité sociale, en particulier dans les régions défavorisées, sont les principaux défis que doit relever la Tunisie. Pour y parvenir, un nouveau gouvernement d'unité nationale a été mis en place en août 2016.

L'une des réalisations majeures de 2016 est l'achèvement du plan de développement national 2016–2020, qui ambitionne de replacer la Tunisie parmi les économies de pointe de la région. Le plan a été présenté à la communauté internationale des bailleurs de fonds à Tunis, fin novembre 2016, afin d'attirer des investisseurs internationaux publics et privés pour en financer la mise en œuvre.

1. Principales caractéristiques démographiques et économiques

La Tunisie est une nation jeune. Sur une population totale de 11,3 millions d'habitants en 2015 (PNUD), plus de la moitié ont moins de 29 ans. En dépit de la faible croissance démographique annuelle (1,06 % en 2010¹, soit le taux de fertilité le plus bas du monde arabe), le taux de dépendance des jeunes s'établissait à 33,7 % en 2015 (Banque mondiale). Cette structure démographique, alliée au taux élevé de chômage des jeunes (35,5 % en 2015), exerce une pression considérable sur les responsables politiques qui doivent fournir des services éducatifs et sanitaires adéquats, et sur l'emploi futur.

Indépendamment du cadre institutionnel favorable et reposant sur des mécanismes démocratiques², les réformes menées sous le premier gouvernement nommé en février 2015 sur la base de la nouvelle Constitution ont été beaucoup plus lentes que prévu. En dehors du (long) processus de rédaction du plan de développement national 2016–2020, peu de réformes ont été adoptées par ce premier gouvernement. Un nouveau gouvernement d'unité nationale a ainsi été nommé en août 2016. La situation politique du pays reste instable et cela entraîne des répercussions sur l'économie et l'emploi.

La Tunisie fait partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Plusieurs dichotomies affectent le potentiel de croissance économique et de création d'emplois du pays, comme les inégalités entre les femmes et les hommes, les disparités régionales et le fossé intergénérationnel. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) s'élevait à 0,8 % en 2015, soit un recul par rapport à 2014, où il atteignait 2,7 %. Cette dégradation de la situation peut être mise en rapport avec les problèmes de sécurité, qui ont eu des conséquences graves sur les investissements directs étrangers et sur des secteurs clés comme le tourisme. La Tunisie se classait 74^e sur les 189 pays repris dans le «Doing Business Index» de 2016 (loin derrière la 36^e place qu'elle occupait en 2008). En 2016, la Tunisie occupait le 92^e rang de l'indice mondial de la compétitivité (bien loin de sa 40^e place de 2011).

La structure de l'économie nationale se caractérise par un vaste secteur informel représentant 39,2 % (Banque mondiale, 2011), et une prédominance de petites et moyennes entreprises (PME), qui

¹ Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, 2016.

² Une nouvelle Constitution est entrée en vigueur en février 2014. Le quartet de dialogue national tunisien a reçu le prix Nobel de la paix en 2015 pour le soutien apporté à la transition institutionnelle pacifique de l'ancien régime autoritaire vers la démocratie.

souffrent de faiblesses en termes de capacité d'innovation, qualité des emplois créés et conditions de travail³. Le taux du travail indépendant (officiel) est également remarquable, à 17 % (UNESCO, 2013). Les entreprises importantes restent publiques et la taille de l'administration publique demeure relativement importante. Cependant, à l'avenir, le secteur privé devrait générer des emplois. Ceci devrait se faire grâce au renforcement des entreprises existantes et à la création de nouvelles entreprises. Les compétences transversales nécessaires pour soutenir cette transition sont, notamment, davantage d'esprit d'entreprise et de connaissances numériques afin de contribuer au grand bond technologique de l'économie.

L'économie tunisienne est modérément diversifiée et les services y jouent un rôle croissant. En réalité, en 2014 les services ont occupé la première place dans le PIB (61,9 %), suivis de l'industrie (29,3 %) et de l'agriculture (8,8 %), selon la Banque mondiale. L'agriculture représente toutefois encore 14,8 % des emplois en 2015 (INS). L'importance croissante des services (malgré les pertes énormes enregistrées dans le secteur du tourisme) est étroitement liée aux faibles investissements nécessaires, à la combinaison du poids des microentreprises et des entreprises informelles dans l'économie et à l'absence d'une vision claire pour le développement économique du pays. La contribution du secteur industriel au PIB a légèrement baissé entre 2011 et 2015.

Le plan de développement national 2016–2020 est le premier plan stratégique pluriannuel élaboré depuis la révolution. Il prévoit un taux de croissance ambitieux de plus de 5 %, essentiellement grâce à de grands travaux d'infrastructure et à des investissements dans l'innovation et la technologie. Cet objectif dépend toutefois fortement de la capacité à attirer des investissements (50 milliards d'euros), en dépit de l'image ternie du pays après plusieurs attentats terroristes⁴. Le plan devrait créer 400 000 nouveaux emplois, en particulier pour les diplômés très qualifiés. Le nouveau plan de développement national et l'accord commercial conclu avec l'Union européenne⁵ devraient aider le pays à renforcer le secteur industriel par le biais d'investissements importants dans les infrastructures, d'un environnement commercial plus favorable et d'un accès facilité au marché unique européen. Il est reconnu que l'offre d'enseignement et de formation professionnels (EFP) a un rôle important à jouer dans la relance de l'industrie tunisienne et devrait surtout cibler les secteurs clés recensés dans le plan.

Les envois de fonds des émigrés constituent également une contribution importante au PIB, de l'ordre de 4,8 % en 2014 (Banque mondiale). La Tunisie est traditionnellement un pays d'émigration – 6 % environ de sa population vit à l'étranger, principalement en Europe (83 %). Durant ces dernières années, la Tunisie est devenue de plus en plus clairement un pays d'immigration (elle compte 33 600 immigrants)⁶, en particulier pour les Libyens après le changement de régime. On estime entre 600 000 et un million le nombre de Libyens vivant en Tunisie⁷. La stratégie du pays en matière de migration a été adoptée en 2015. Elle marque une étape importante vers une approche mondiale de la gestion des migrations, distincte de l'approche traditionnelle plus axée sur l'aide aux Tunisiens désireux de quitter le pays. Cette stratégie est l'un des résultats du renouveau insufflé par l'accord de partenariat pour la mobilité signé avec l'Union européenne en mars 2014, dans la perspective d'une

³ La moitié des PME tunisiennes emploient moins de 20 personnes (selon <http://jica-ri.jica.go.jp/publication/assets/01%20youth%20employment%20tunisia%20boughzala.pdf>).

⁴ Une conférence internationale destinée aux investisseurs étrangers a eu lieu à Tunis en novembre 2016 et a réussi à mobiliser environ 16 millions d'euros.

⁵ Le premier cycle de négociation pour une zone de libre-échange approfondie et complète entre l'Union européenne et la Tunisie a eu lieu en avril 2016. Les discussions ont porté sur un large éventail de sujets, comme l'agriculture, les services et le développement durable. L'objectif général des négociations est de créer de nouvelles possibilités d'échange et d'investissement et de mieux intégrer l'économie tunisienne dans le marché unique européen.

⁶ Toutes les données sur les migrations proviennent du Recueil des statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds de la Banque mondiale.

⁷ *Le Monde*, 14 mai 2014.

gestion complète des questions migratoires. La reconnaissance des certifications des émigrés et immigrants est un problème majeur pour les systèmes d'éducation et de formation professionnelle qui cherchent à faciliter l'accès au marché du travail. Le projet MISMES de la Fondation européenne pour la formation (ETF) a recensé quelques bonnes pratiques en la matière qui pourraient constituer une source d'inspiration pour des mesures d'appui à plus grande échelle⁸.

En ce qui concerne le développement humain, la Tunisie s'est classée à la 96^e place sur 187, selon l'indice de développement humain 2015 du PNUD et relève donc de la catégorie «développement humain élevé». Toutefois, 3,8 % de la population tunisienne sont considérés comme extrêmement pauvres⁹. Des disparités majeures existent, notamment entre les régions intérieures et rurales et les régions septentrionales et côtières. La Tunisie joue un rôle de premier plan dans la défense des droits de la femme dans les pays arabes. Ils sont clairement garantis dans la nouvelle Constitution. Cependant, la Tunisie n'occupe toujours que la 96^e place sur 188 dans l'indice des inégalités de genre de 2014. La Tunisie doit toujours relever le défi de la corruption et a été classée 76^e sur 175 pays dans la lutte contre la corruption par Transparency International en 2015¹⁰.

2. Éducation et formation

2.1 Tendances et défis

Le développement du capital humain et l'égalité entre les femmes et les hommes ont traditionnellement constitué une priorité tant pour les citoyens que pour le gouvernement. La Tunisie a connu une amélioration considérable des taux d'alphabétisation et de scolarisation au fil des ans: le taux d'analphabétisme global est tombé à 19 % en 2015 (contre 31,7 % en 1994)¹¹, tandis que le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté pour atteindre 96,8 %. La Tunisie a quasiment atteint l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir l'enseignement primaire universel: en 2014 le taux brut de scolarisation était de 113,07 % et le taux de survie en cinquième année de 96 %¹².

Les dépenses publiques consacrées à l'éducation représentaient 6,2 % du PIB en 2012. Le système d'éducation et de formation professionnelle est essentiellement public et gratuit, accorde l'égalité d'accès à tous les niveaux et favorise le développement d'une population très instruite.

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire a baissé, passant de 92,1 % en 2011 à 90,1 % en 2013, tandis que les inscriptions dans le secondaire supérieur ont augmenté de 76,9 % à 78,3 %. Le pourcentage d'élèves de la formation professionnelle a baissé – de 13,9 % (2011) à 9,3 % (2013) dans l'enseignement secondaire et de 11,6 % (2011) à 9,6 % (2013) dans le cycle supérieur du secondaire selon l'UNESCO. Ceci confirme que les familles et les élèves sont peu attirés par la formation professionnelle, qui est perçue comme un enseignement de la deuxième chance conduisant à des emplois ayant un statut social faible. De plus, compte tenu de l'absence de passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, la formation professionnelle est souvent écartée comme étant une impasse qui offre très peu de possibilités de développement académique. La détérioration de la sécurité après la révolution est présentée également dans les débats politiques comme une raison expliquant la baisse de fréquentation. Ceci est particulièrement vrai pour les filles. Des études supplémentaires et des données plus précises sur la fréquentation entre zones rurales et urbaines et entre filles et garçons contribueraient à mieux comprendre les enjeux et à envisager des

⁸ www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/MISMES_Tunisia

⁹ Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, 2016.

¹⁰ <http://cpi.transparency.org/cpi2015/results/>

¹¹ Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération internationale, 2016.

¹² Banque mondiale, Statistiques de l'éducation, avril 2014.

réponses politiques. Les résultats de l'étude PISA de 2015 étaient meilleurs que ceux de 2011 en lecture et en mathématiques mais moins bons en sciences¹³.

Selon l'Institut national de la statistique (INS), 51,6 % du groupe des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont quitté l'enseignement et la formation en 2015, soit une légère amélioration par rapport aux 58,6 % enregistrés en 2012. Les garçons (57 % en 2015) ont davantage tendance à abandonner l'école que les filles (46,2 %). Les autorités académiques n'ont pas d'explications officielles à ce phénomène qui affecte négativement le développement économique du pays, en particulier dans les secteurs innovants, reposant sur la technologie. Un nombre important de jeunes ne travaillent pas et ne suivent ni un enseignement ni une formation (NEET): le pourcentage global était de 25,4 % en 2015, les femmes étant plus touchées que les hommes (29,9 % contre 21,2 %) (ILOSTAT).

La faible qualité de l'enseignement primaire et secondaire représente un défi majeur en Tunisie, et elle est au cœur des problèmes des systèmes de formation professionnelle et d'enseignement supérieur. Les principaux défis que doivent relever les responsables politiques pour remédier à cette situation dans le premier cycle de l'enseignement sont d'améliorer les mécanismes de sélection et la formation continue des enseignants, ainsi que les mauvaises conditions d'enseignement, en particulier dans les régions défavorisées. La pertinence et la qualité sont aussi des défis importants de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, qui ont pour résultat une faible employabilité des diplômés tunisiens, notamment ceux de l'enseignement supérieur.

La transition de l'école à la vie professionnelle semble assez difficile dans le pays. L'amélioration du niveau d'instruction ne s'est, en effet, pas toujours traduite par un bon accès au marché du travail. Cette situation est due, d'une part, à la faible capacité du marché du travail tunisien à créer des emplois à forte valeur ajoutée. D'autre part, le système éducatif n'a pas suffisamment répondu aux besoins du secteur privé ni à l'évolution du marché du travail. Ceci est en partie le résultat de la faible participation des partenaires sociaux à la gouvernance de l'éducation et de la formation professionnelle, qui aboutit à des difficultés dans l'analyse des besoins des employeurs. Alors que les diplômés de la formation professionnelle étaient, traditionnellement, relativement moins affectés par le chômage, cette tendance semble s'être estompée au cours des deux dernières années¹⁴.

La collecte de données sur l'enseignement et la formation se heurte à une résistance culturelle et à des mécanismes de collecte peu efficaces. Le processus de Turin se révèle être un bon outil d'autoévaluation pour sensibiliser davantage à l'importance des données et des indicateurs, en particulier sur la formation professionnelle. Le pays a participé aux quatre éditions du processus de Turin depuis son lancement en 2010.

2.2 Politique en matière d'éducation et de formation et cadre institutionnel

Les questions relatives à l'éducation et à la formation sont traitées par trois ministères distincts: Éducation, Enseignement supérieur, et Formation professionnelle et Emploi. L'éducation et la formation initiales jouent de loin le rôle le plus important, à la fois en termes de réflexion stratégique et d'offre, alors que l'apprentissage tout au long de la vie est quelque peu négligé, la participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie de la population des 25–64 ans s'élevant à 1,3 % en 2015 (INS). Le pays manque d'une vision globale du développement du capital humain et souffre d'une faible coordination entre les trois ministères compétents. Le manque de coordination et de passerelles entre les sous-systèmes limite les possibilités qu'ont les citoyens tunisiens d'exploiter leurs qualifications dans l'ensemble des trois sous-systèmes. Le nouveau plan de développement

¹³ PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves. Les résultats en lecture sont passés de 50,2 % en 2011 à 49,3 % en 2015, ceux de mathématiques ont reculé de 73,6 % à 67,8 % et ceux de sciences ont augmenté de 53,7 % à 55,3 %.

¹⁴ Rapport du *processus de Turin 2014: Tunisie*.

national fait de la définition d'une vision concertée nationale pour l'éducation, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur une priorité d'action. Il contient des chapitres consacrés à l'éducation, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, ce qui confirme que le développement du capital humain figure en tête des priorités du gouvernement tunisien. Un chapitre est également consacré à l'emploi.

Les principaux objectifs de la formation professionnelle énumérés dans le plan sont, notamment, le renforcement de la collecte et de l'analyse des données ainsi que de la fonction de suivi et d'évaluation; l'amélioration de l'attrait de la formation professionnelle; l'appui au développement professionnel des formateurs et aux autorités régionales afin de leur permettre de remplir leur mission; et le développement de l'esprit d'entreprise dans l'ensemble du système. Ces priorités s'inscrivent dans le droit fil de la stratégie nationale 2014–2018 pour le développement de la formation professionnelle (aujourd'hui «absorbée» par le plan).

Les capacités des partenaires sociaux à contribuer au dialogue politique sur la formation professionnelle sont limitées. Jusqu'à présent, le renforcement des capacités des partenaires sociaux en matière d'éducation et de formation n'a été mené que dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds. Ce contexte peut porter préjudice à la capacité de longue date des partenaires sociaux d'être un partenaire solide vis-à-vis de l'État.

La nouvelle Constitution de 2014 reconnaît le processus de décentralisation comme étant le fondement de l'organisation et de la répartition du pouvoir en Tunisie pour parvenir à une administration plus efficace et plus proche des citoyens. Une décentralisation progressive des fonctions liées à la formation professionnelle est donc en cours. Cette approche innovante vise à améliorer l'employabilité des jeunes en se rapprochant des besoins du marché du travail et des postes vacants au niveau local. Le soutien de l'ETF et autres bailleurs de fonds en ce sens s'est révélé, jusqu'ici, assez efficace. Les acteurs régionaux dans les régions pilotes ont très bien réagi et ont assumé des responsabilités dans le cycle d'EFP, à savoir l'identification des besoins en compétences pour guider l'offre de formation et la transition vers le marché du travail.

Les nouveaux investissements considérables qu'implique la mise en œuvre du plan de développement national devraient aussi aider les responsables politiques en charge de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à décider comment adapter l'offre aux besoins émergents de l'économie et aider ainsi les jeunes diplômés à accéder au marché du travail. Le pays pourrait bénéficier de l'adoption d'un mécanisme faisant intervenir plusieurs parties prenantes actives en matière d'emploi, comme des organismes gouvernementaux, les partenaires sociaux (notamment, les associations sectorielles d'employeurs), la société civile et les bailleurs de fonds. Ce mécanisme pourrait faire en sorte que les actions d'orientation, de coordination et de renforcement en matière d'éducation et de formation soient susceptibles d'avoir un impact sur l'emploi.

3. Marché du travail et emploi

3.1 Tendances et défis

En dépit d'une légère amélioration depuis 2011, le chômage est resté un problème majeur en Tunisie ces dernières années. Il se situait à 15,2 % en 2015 (22,2 % pour les femmes) (INS, 2016). Le chômage touche particulièrement les jeunes âgés de 15 à 24 ans, où il s'élève à 35,5 % (INS, 2015). La géographie influence également la courbe du chômage et des différences importantes existent entre les régions: de 12,4 % dans le centre et l'est du pays à 26,1 % dans le sud-est (ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, 2012). Le chômage de longue durée est élevé (jusqu'à 44,6 % en 2012).

La participation au marché du travail reste très faible (47,7 % en 2014), la participation des femmes étant particulièrement basse [26 % en 2014 contre 68,8 % pour les hommes (INS)]. Bien que, parmi les pays arabes, la Tunisie soit traditionnellement reconnue pour les droits des femmes et l'égalité d'accès à l'éducation, cela ne se traduit pas encore dans les faits sur le marché du travail. Les femmes en restent largement exclues, comme le confirment le taux de participation (26 % contre 68,8 % pour les hommes en 2015) et le taux de chômage (22,2 % contre 12,4 % pour les hommes en 2015).

La transition des jeunes de l'école à la vie active reste variable dans le pays, qui se caractérise par des différences considérables en termes de performances des individus sur le marché du travail en fonction des indicateurs géographiques (la région dans laquelle ils vivent et le fait qu'ils vivent dans une zone rurale ou urbaine). Selon une étude récente de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2015), l'écart entre les hommes et les femmes est renforcé par deux variables. Les différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sont réduites dans les zones urbaines dynamiques, mais plus marquées dans les régions moins dynamiques et dans les zones rurales. Les jeunes femmes qui vivent dans le nord ou dans les régions intérieures du centre sont plus exposées au risque de chômage, tandis que celles vivant dans les régions méridionales sont plus souvent classées comme ne participant pas au marché du travail.

Le chômage élevé (en particulier chez les jeunes) est dû à la fois à l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences et à l'incapacité de l'économie générale de créer suffisamment d'emplois pour absorber tous les nouveaux venus sur le marché du travail. Comme indiqué précédemment, l'amélioration du niveau d'instruction ne s'est pas toujours traduite par un bon accès au marché du travail. Le chômage des diplômés est une caractéristique importante du marché du travail tunisien, les jeunes les plus instruits étant également ceux qui sont le plus touchés par le chômage. Les données confirment l'inadéquation: le taux de chômage des jeunes très instruits est pratiquement le double de celui des jeunes moyennement qualifiés, soit 30,2 % et 16,2 %, respectivement, en 2013 (INS). Le principal facteur sous-jacent est la faible demande de main-d'œuvre qualifiée (de qualité) et la préférence des employeurs pour une main-d'œuvre faiblement qualifiée et peu rémunérée, vu le faible niveau technologique de la plupart des PME. Ceci est vrai pour la plupart des secteurs, y compris l'industrie manufacturière. Les exceptions sont principalement les télécommunications, la banque, les assurances, la santé et l'éducation (UNESCO). La faible qualité des emplois créés par l'économie nationale, souvent dans le secteur informel, crée de la frustration chez les jeunes diplômés qui préfèrent fréquemment rester au chômage en attendant de trouver un emploi formel. Le nouveau plan de développement national qui ambitionne de contribuer à l'innovation et au transfert de technologie dans les entreprises peut constituer une bonne occasion pour le pays de tirer profit du changement de structure de la main-d'œuvre (davantage de travailleurs hautement qualifiés).

En 2015, les services occupaient la première place dans l'emploi (légèrement plus de la moitié de l'emploi total), suivis de l'industrie (33,1 %, y compris la construction) et de l'agriculture (14,8 %) (INS). La capacité de création d'emplois du secteur public décline, étant donné que l'État affronte de graves difficultés financières. Le secteur public reste toutefois très attrayant pour les jeunes, parce que l'emploi y est sûr et (relativement) bien payé. Ce secteur représentait 22,2 % de l'emploi total en 2013 (rapport sur le processus de Turin 2014).

Le travail décent constitue un problème majeur en Tunisie. L'emploi informel est répandu: selon la Banque mondiale, 50 % de la main-d'œuvre était dans l'emploi informel en 2011. Le secteur contribue à 30 % du PIB (FMI, 2012) et est synonyme de précarité, de longues heures de travail, de faibles revenus (y compris des travailleurs familiaux non rémunérés, majoritairement des femmes), d'absence de protection sociale et, enfin, de dévalorisation du capital humain. Le taux du travail indépendant a

chuté de 24,7 %¹⁵ à 17 % en 2015. Ces données peuvent être interprétées comme représentant le taux de travail indépendant «formel», ce qui signifie que le taux de travail indépendant «informel» a, en fait, augmenté durant une période de crise économique prolongée.

Ces dernières années, les préoccupations relatives aux compétences de la main-d'œuvre se sont accrues. La qualité des compétences est considérée comme une contrainte majeure pour le fonctionnement des entreprises par 39 % des employeurs interrogés dans le cadre d'une enquête réalisée par la Banque mondiale en 2012 (enquête sur les entreprises de la Banque mondiale). Les préoccupations exprimées par les chefs d'entreprise semblent refléter la difficulté de trouver des travailleurs qualifiés pour répondre aux demandes spécifiques des entreprises. Il faut, par exemple, de huit à neuf semaines en moyenne pour trouver des travailleurs ayant des qualifications spécifiques de technicien ou d'ingénieur. Le problème est encore plus marqué pour les professionnels dont les qualifications nécessitent des compétences personnelles («soft skills»), pour lesquels il faut jusqu'à 11 semaines pour que les entreprises trouvent un candidat qualifié adéquat.

3.2 Politique de l'emploi et cadre institutionnel

Les questions relatives à l'emploi relèvent de la responsabilité du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, qui est chargé d'élaborer les priorités politiques stratégiques et les orientations politiques. L'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI) est la principale instance de mise en œuvre des politiques de l'emploi en Tunisie. C'est un établissement public à caractère non administratif placé sous la tutelle du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi qui dispose actuellement d'un réseau de 109 bureaux (dont 39 à Tunis). Cette agence a une mission assez vaste qui englobe le marché national du travail mais aussi les migrants et les personnes ayant des besoins particuliers. Ses domaines d'activité sont notamment:

- animer le marché de l'emploi au niveau national, régional, local et sectoriel au moyen du réseau des bureaux de l'emploi et du travail indépendant;
- développer l'information sur l'emploi et les qualifications professionnelles pour les entreprises et les demandeurs d'emploi;
- mettre en œuvre les programmes de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes, dont la réalisation lui a été confiée par l'autorité de tutelle;
- apporter le soutien nécessaire à la promotion des petites entreprises et de l'emploi indépendant;
- assurer l'information et l'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi en vue de leur insertion dans la vie active;
- organiser et mener les opérations de placement de la main-d'œuvre tunisienne à l'étranger;
- faciliter la réinsertion dans l'économie nationale des travailleurs émigrés après leur retour;
- s'occuper des travailleurs licenciés pour raisons économiques et techniques et des personnes ayant des besoins particuliers.

Les conseillers de l'ANETI soutiennent les demandeurs d'emploi de trois manières «classiques»: en publiant les demandes et les offres d'emploi; en soutenant les stages et l'accès au marché du travail; et en promouvant le travail indépendant. En janvier 2016, l'ANETI a lancé le nouveau programme Forsati (Ma chance) qui propose un accompagnement personnalisé aux demandeurs d'emploi afin d'identifier et de réaliser leurs projets professionnels. Ce programme est censé proposer des cours de langues et des formations aux technologies de l'information, à la communication, aux connaissances élémentaires ou à d'autres spécialités techniques. L'idée première du programme Forsati est

¹⁵ Banque mondiale, 'Striving for better jobs: The challenge of informality in the Middle East and North Africa region', *MENA Knowledge and Learning Quick Notes Series*, n° 49, Banque mondiale, Washington, DC, 2011. La période couverte est 2000–2007.

d'améliorer les compétences et les qualifications en tenant compte des besoins du marché du travail, que ce soit en tant que futur salarié ou futur travailleur indépendant, en Tunisie ou ailleurs. Le programme a déjà reçu 85 000 demandes de participation de bénéficiaires potentiels (alors que 50 000 bénéficiaires étaient prévus en 2016). L'objectif est d'atteindre le cap des 120 000 bénéficiaires à la fin 2017. Une caractéristique spécifique de ce nouveau programme est l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et leur participation active à la conception et à la réalisation de leur projet professionnel. Le programme devrait être disponible dans toutes les régions de Tunisie et vise à faire participer les autorités régionales, de sorte que les postes vacants soient recensés ou que des emplois soient créés en tenant compte des priorités spécifiques de développement stratégique de chaque région. Les premières phases de la mise en œuvre du programme soulignent d'importants besoins en termes de renforcement des capacités du personnel de l'ANETI, qui n'est actuellement pas en mesure d'appliquer le programme. L'OIT a lancé plusieurs activités de formation à petite échelle dans quelques régions pilotes.

L'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ) est une institution spécialisée qui soutient la prise de décisions dans le domaine de l'emploi et des compétences. Sa mission principale consiste à recueillir des données statistiques sur le marché du travail, à analyser les données concernant l'emploi et les compétences en utilisant des indicateurs pertinents, et à publier des rapports réguliers sur les tendances du marché de l'emploi.

En décembre 2012, le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi a adopté et ratifié la stratégie nationale pour l'emploi 2013–2017. Cependant, cette stratégie n'a jamais été adoptée par le gouvernement tunisien et n'a donc jamais été mise en œuvre. Des mesures spécifiques d'appui à l'emploi sont prévues dans le plan de développement national 2016–2020.

La Tunisie a une tradition relativement longue de politiques de l'emploi, presque exclusivement consacrées à des mesures actives plutôt que passives. Il existe deux types de programmes: l'un est consacré à la formation et à l'intégration des demandeurs d'emploi sur le marché du travail (et comprend notamment des projets de travaux publics ciblant les personnes non qualifiées et démunies); tandis que l'autre vise à encourager le développement du travail indépendant et des petites entreprises et à lever des fonds à cette fin. Après la révolution, plusieurs initiatives, mentionnées dans un décret¹⁶, ont été annoncées. Elles comprennent:

- un chèque d'amélioration de l'employabilité, destiné à fournir une aide à la recherche d'emploi;
- un chèque d'appui à l'emploi, pour inciter les entreprises privées à recruter des primo-demandeurs d'emploi;
- un programme d'appui aux promoteurs des petites entreprises;
- un programme de partenariat avec les régions pour promouvoir l'emploi et faciliter l'insertion professionnelle de diverses catégories de chômeurs en soutenant les initiatives locales et régionales en faveur de la création d'emplois.

Des mesures financières devraient compléter l'appui à la formation et en renforcer l'attrait pour les bénéficiaires potentiels. Toutefois, les données et informations complètes sur les progrès et les incidences de la mise en œuvre des diverses initiatives ne sont pas rendues publiques.

Les politiques actives du marché du travail semblent exercer un effet très limité sur le marché du travail, comme en témoignent les faibles taux d'insertion. La capacité limitée de l'ANETI à remplir sa mission, en particulier dans le domaine de l'intermédiation sur le marché du travail, est l'un des

¹⁶ Décret n° 2012-2369 du 16 octobre 2012 fixant les programmes du Fonds national de l'emploi, les conditions et les modalités de leur bénéfice.

principaux défis à relever. Autre défi: l'absence de programmes ciblant les groupes les plus vulnérables de la société, comme les femmes et les personnes ayant un faible niveau d'instruction.

Les efforts visant à développer des mécanismes et des outils d'anticipation et de mise en adéquation de l'offre et de la demande sont assez limités. Des études sectorielles ad hoc sont réalisées dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds. Il n'existe cependant aucune analyse systématique. Le pays pourrait tirer parti d'observatoires sectoriels ou régionaux, qui aideraient les responsables politiques à mieux orienter les mesures en faveur de l'EFP et de l'emploi. Les associations patronales devraient jouer un rôle important dans la gouvernance et la gestion de ces observatoires.

Les autres questions essentielles que les décideurs politiques pourraient traiter pour améliorer l'impact et l'efficacité des politiques actives du marché du travail sont les suivantes:

1. le renforcement de la gouvernance (à plusieurs niveaux) et de la décentralisation, avec davantage de pouvoirs accordés aux niveaux régional et local;
2. la priorité accrue accordée à des groupes cibles spécifiques (comme les femmes ou les jeunes qui quittent prématurément l'école);
3. l'amélioration de la communication afin d'accroître la participation des bénéficiaires potentiels;
4. le renforcement des capacités des institutions concernées, notamment en matière de gestion axée sur les résultats, de suivi et d'évaluation, ainsi que de ressources des services de l'emploi;
5. une meilleure coordination avec d'autres politiques publiques en cours, notamment en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle et d'emploi, en vue d'améliorer l'employabilité globale à moyen et long terme.

ANNEXES

Annexe statistique

Cette annexe présente des données annuelles de 2011 et de 2015 ou de la dernière année disponible.

Indicateur		2011	2015	
1	Population totale (en milliers)	10 758,9 ^e	11 253,6 ^e	
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15–24 ans) (%)	26,1 ^e	22,6 ^e	
3	Taux de dépendance des jeunes (%)	33,5	33,8	
4	Taux de dépendance des personnes âgées (%)	10,8	11,0	
5	Indice de compétitivité mondiale	Rang	40	87
		Note	4,5	4,0
6	Taux de croissance du PIB (%)	-2,4	0,8	
7	PIB par habitant, PPA (dollar international courant)	10 203,8	11 397,2	
8	PIB par secteur (%)	Valeur ajoutée de l'agriculture	9,1	8,8 (2014)
		Valeur ajoutée de l'industrie	31,6	29,3 (2014)
		Valeur ajoutée des services	59,3	61,9 (2014)
9	Indice numérique de pauvreté à 2 dollars par jour (PPA) (%)	D.M.	D.M.	
10	Indice d'inégalité de Gini (%)	D.M.	D.M.	
11	Niveau d'instruction* de la population active (25–64 ans) (%)	Faible**	60,6 (2010)	D.M.
		Moyen	26,8 (2010)	D.M.
		Élevé	12,5 (2010)	D.M.
12	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire (%)	92,1	87,6 (2014)	
13	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire (%)	13,9	6,1 (2014)	
14	Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	76,9	78,2 (2014)	
15	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	11,6	9,3 (2014)	
16	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	50,2 (2009)	49,3 (2012)
		Mathématiques	73,6 (2009)	67,8 (2012)
		Sciences	53,7 (2009)	55,3 (2012)
17	Participation à la formation/ l'apprentissage tout au long de la vie (groupe d'âge des 25–64 ans) selon le sexe (%)	Total	0,2 (2012)	1,3
		Hommes	0,2 (2012)	1,2
		Femmes	0,2 (2012)	1,5
18	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (groupe d'âge des 18–24 ans) selon le sexe (%)	Total	58,6 (2012)	51,6
		Hommes	62,3 (2012)	57,0
		Femmes	54,8 (2012)	46,2

19	Taux d'activité (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Total	47,2	47,1
		Hommes	70,1	68,8
		Femmes	24,9	26,0
20	Taux d'emploi (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Total	38,5	39,8
		Hommes	59,6	D.M.
		Femmes	18,1	D.M.
21	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Total	18,3	15,2
		Hommes	15,0	12,4
		Femmes	27,4	22,2
22	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le niveau d'instruction (%)	Faible**	12,4	9,9 (2013)
		Moyen	20,6	16,2 (2013)
		Élevé	29,2	30,2 (2013)
23	Taux de chômage des jeunes (15–24 ans) selon le sexe (%)	Total	42,3	35,5
		Hommes	40,8	34,0
		Femmes	45,5	33,5
24	Proportion des chômeurs de longue durée par rapport au nombre total de chômeurs (de plus de 15 ans) (%)		39,5	44,6 (2012)
25	Taux de chômage (des plus de 15 ans) de longue durée (%)		D.M.	D.M.
26	Incidence du travail indépendant (%)		18,6	17 (2013)
27	Part des salariés dans le secteur public (%)		D.M.	D.M.
28	Emploi par secteur (%)	Agriculture	16,4	14,8
		Industrie	33,7	33,1
		Services	49,9	52,1
29	Emploi dans le secteur informel		D.M.	D.M.
30	Proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) selon le sexe (%)	Total	34,0 (2012)	25,4
		Hommes	28,0 (2012)	21,2
		Femmes	40,2 (2012)	29,9
31	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)		6,0 (2010)	6,2 (2012)
32	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)		26,1 (2010)	21,6 (2012)
33	Pénurie de compétences (%)		S.O.	9,5 (2013)
34	Part des PME dans le PIB (%)		D.M.	D.M.
35	Part des PME dans l'emploi (%)		59 (2012)	D.M.

Sources: Indicateurs 1, 2 – PNUD_WPP15; 3, 4, 6, 7, 8 – Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial; 5 – Forum économique mondial; 11, 16, 33 – OCDE; 12, 13, 14, 15, 31, 32 – Institut de statistique de l'UNESCO; 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 28 – Institut national de la statistique de Tunisie; 26 – Eurostat; 24, 30 – ILOSTAT; 35 – OCDE/Commission européenne/ETF (2014), Politiques en faveur des PME Afrique du Nord et Moyen-Orient 2014: Évaluation sur la base du Small Business Act pour l'Europe, Éditions OCDE

Légende: S.O. = sans objet; D.M. = données manquantes

Remarques: ^(e) = estimation. ^(*) Classification utilisée pour l'indicateur 11: faible = CITE 0-2 (y compris les personnes analphabètes); moyen = CITE 3-4; élevé = CITE 5-8 (5-6 pour CITE 97). ^(**) CITE 0-1 (n'inclut pas les personnes analphabètes).

Définition des indicateurs

Description	Définition
1 Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels dans un pays donné au 1 ^{er} janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les résidents légaux ou inscrits peuvent être pris en compte.
2 Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15–24 ans) (%)	Le ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler (généralement âgée de 15 à 64 ans ou de 15 à 74 ans).
3 Taux de dépendance des jeunes (%)	Le ratio des jeunes à charge (personnes de moins de 15 ans) par rapport à la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).
4 Taux de dépendance des personnes âgées (%)	Le ratio des personnes âgées à charge (personnes de plus de 64 ans) par rapport à la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).
5 Indice de compétitivité mondiale	L'indice de compétitivité mondiale évalue le niveau général de la compétitivité en décrivant les moteurs de la productivité et de la prospérité des pays. L'indice attribue une note allant de 1 à 7, 7 étant le meilleur résultat.
6 Taux de croissance du PIB (%)	Le taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante.
7 PIB par habitant, PPA (dollar international courant)	La valeur réelle de tous les biens et services finaux produits dans un pays durant une période donnée (PIB), divisée par la population totale, et convertie en dollars internationaux en utilisant les taux de conversion à parité de pouvoir d'achat (PPA).
8 PIB par secteur (%)	La part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services.
9 Indice numérique de pauvreté à 2 dollars par jour (PPA) (%)	Le pourcentage de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour aux prix internationaux de 2005.
10 Indice d'inégalité de Gini (%)	L'indice de Gini mesure à quel point la distribution des revenus (ou des dépenses de consommation, dans certains cas) parmi les personnes ou les ménages d'une économie s'écarte d'une égalité parfaite. Une valeur de 0 indique l'égalité totale et une valeur de 100 une inégalité maximale.
11 Niveau d'instruction de la population adulte (âgée de 25 à 64 ans ou de plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge.
12 Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire (%)	Le nombre d'élèves scolarisés, à un niveau d'études donné, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population d'âge scolaire officielle correspondant au même niveau d'études.
13 Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire (%)	La proportion d'élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire par rapport au nombre total d'élèves de l'enseignement secondaire (général et professionnel).
14 Taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	Le nombre d'élèves scolarisés, à un niveau d'études donné, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population d'âge scolaire officielle correspondant au même niveau d'études.
15 Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (%)	La proportion d'élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur par rapport au nombre total d'élèves de l'enseignement secondaire supérieur (général et professionnel).
16 Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	La part des jeunes âgés de 15 ans qui ne réussissent pas à atteindre le niveau 2 en lecture, mathématiques et sciences.
17 Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (groupe d'âge des 25–64 ans) selon le sexe (%)	La part des personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont déclaré avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur les forces de travail.
18 Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (groupe d'âge des 18–24 ans) selon le sexe	Le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum achevé l'enseignement secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur les forces de travail.

		L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-3C de la CITE 1997 pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE pour les données depuis 2014.
19	Taux d'activité (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Les taux d'activité représentent la population active en pourcentage de la population en âge de travailler.
20	Taux d'emploi (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Le taux d'emploi représente la population exerçant un emploi en pourcentage de la population en âge de travailler.
21	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le sexe (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la main-d'œuvre.
22	Taux de chômage (des plus de 15 ans) selon le niveau d'instruction (%)	Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec fruit. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
23	Taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans) selon le sexe (%)	Le taux de chômage des jeunes représente le nombre de jeunes chômeurs âgés de 15 à 24 ans en pourcentage de la main-d'œuvre âgée de 15 à 24 ans.
24	Proportion des chômeurs de longue durée par rapport au nombre total de chômeurs (de plus de 15 ans) (%)	Le nombre de chômeurs âgés de plus de 15 ans qui sont des chômeurs de longue durée (12 mois ou plus), en pourcentage du nombre total de chômeurs de plus de 15 ans.
25	Taux de chômage (des plus de 15 ans) de longue durée (%)	Le nombre de chômeurs âgés de plus de 15 ans qui sont des chômeurs de longue durée (12 mois ou plus) en pourcentage de la main-d'œuvre de plus de 15 ans.
26	Incidence du travail indépendant (%)	La part des travailleurs indépendants en pourcentage de l'emploi total. Les travailleurs indépendants comprennent les employeurs, les travailleurs à leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs et les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale.
27	Part des salariés dans le secteur public (%)	La part des salariés dans le secteur public en pourcentage de l'emploi total.
28	Emploi par secteur (%)	La part des salariés dans l'agriculture, l'industrie et les services.
29	Emploi dans le secteur informel	La part des salariés du secteur informel dans l'emploi non agricole total.
30	Proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) selon le sexe (%)	Le pourcentage de la population d'un groupe d'âge et d'un sexe donnés qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ni de formation continue.
31	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	Les dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB. En général, le secteur public finance l'éducation, soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations sans but lucratif pour des activités éducatives. Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
32	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	Les dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales. En général, le secteur public finance l'éducation, soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations sans but lucratif pour des activités éducatives. Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
33	Pénurie de compétences (%)	Le pourcentage des entreprises identifiant une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée comme une contrainte majeure.
34	Part des PME dans le PIB (%)	La part de la contribution au PIB des petites et moyennes entreprises.
35	Part des PME dans l'emploi (%)	La part des salariés des petites et moyennes entreprises.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR NOS ACTIVITÉS
VEUILLEZ CONTACTER:

DÉPARTEMENT «COMMUNICATION»
FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION
VIALE SETTIMIO SEVERO 65
I - 10133 TORINO

E: INFO@ETF.EUROPA.EU
T: +39 011 6302222
F: +30 011 6302200

WWW.ETF.EUROPA.EU